

SOURCE : Imaflex Inc.

Imaflex annonce la réalisation de son acquisition par Soteria

Montréal (Québec) CANADA – Le 27 février 2026 – Imaflex Inc. (« **Imaflex** » ou la « **Société** ») (TSX-V : IFX) a annoncé aujourd'hui la réalisation du plan d'arrangement précédemment annoncé en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* concernant Soteria Flexibles AcquireCo Ltd. (l'« **acquéreur** »), membre du même groupe que Soteria Flexibles Corp. (« **Soteria** »), aux termes duquel l'acquéreur a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation (les « **actions** ») d'Imaflex moyennant 2,35 \$ CA au comptant par action (la « **contrepartie** »), ce qui représente une valeur comptable d'environ 123,0 millions de dollars canadiens pour de la Société (l'« **arrangement** »).

L'arrangement a obtenu un solide appui de la part des actionnaires de la Société à une assemblée extraordinaire tenue le 19 février 2026, et l'arrangement a été approuvé de manière définitive par le tribunal le 20 février 2026.

Pour faire suite à la réalisation de l'arrangement, il est prévu que les actions seront radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX à la fermeture des marchés le 3 mars 2026. La Société demandera de cesser d'être un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes des provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec.

L'acquéreur a remis la contrepartie pour les actions à Services aux investisseurs Computershare inc. (le « **dépositaire** ») en sa qualité de dépositaire aux termes de l'arrangement. Afin de recevoir la contrepartie prévue aux termes de l'arrangement, les actionnaires inscrits doivent dûment remplir et signer une lettre d'envoi, puis la remettre au dépositaire, accompagnée des autres documents exigés par le dépositaire, y compris le ou les certificats ou avis du SID représentant leurs actions. Une lettre d'envoi a déjà été envoyée par la poste à tous les actionnaires inscrits et a été déposée sous le profil d'émetteur d'Imaflex à l'adresse www.sedarplus.ca. Les actionnaires d'Imaflex qui détiennent leurs actions par l'entremise d'un courtier ou d'un autre intermédiaire sont priés de communiquer avec ceux-ci pour obtenir des directives et de l'aide quant à la réception de la contrepartie.

Déclarations en vertu du système d'alerte

Immédiatement avant la date de prise d'effet de l'arrangement, l'acquéreur et les membres du même groupe que lui n'étaient propriétaires d'aucune action. Une déclaration en vertu du système d'alerte sera déposée dans SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca sous le profil de la Société. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements et/ou un exemplaire de la déclaration en vertu du système d'alerte auprès des personnes-ressources indiquées ci-après. Le siège social de l'acquéreur est situé au 199 Bay Street, Suite 5300, Commerce Court West, Toronto (Ontario) M5L 1B9

À propos d'Imaflex Inc.

Fondée en 1994, Imaflex se spécialise dans la conception et la fabrication de solutions novatrices pour le secteur de l'emballage souple. Parallèlement, la Société conçoit et fabrique des pellicules pour l'industrie agricole. Les produits de la Société consistent principalement en des pellicules et des sacs en polyéthylène (plastique), y compris des pellicules métallisées, destinés aux marchés du détail, industriel et agricole. Établie à Montréal, au Québec, Imaflex a des usines au Canada et aux États-Unis. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web au www.imaflex.com.

À propos de Soteria Flexibles Corp.

Soteria Flexibles, société de portefeuille de TJC LP, est un fabricant nord-américain de pellicules à haute performance et de solutions d'emballages souples au service de clients provenant d'une vaste gamme de

marchés financiers, y compris les applications alimentaires, de soins de santé, industrielles et de consommation. La société se spécialise dans les emballages personnalisés en courts tirages grâce à des moyens de fabrication de pointe et un modèle opérationnel centré sur le client. Avec ses huit emplacements de fabrication et un large portefeuille de matériaux et de formats, Soteria coopère étroitement avec les clients pour élaborer des solutions d'emballages souples fiables, adaptées et novatrices qui répondent à leurs besoins particuliers.

Mise en garde concernant l'information prospective

*Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, l'« **information prospective** ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective se reconnaît à l'emploi de termes ou d'expressions comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « être d'avis que », « planifier », « cibler », « projeter » et « continuer », y compris leur forme négative, à l'emploi d'autres termes semblables, y compris à l'évocation de certaines hypothèses, et à l'emploi du conditionnel et du futur, bien que l'information prospective ne contienne pas toujours de tels termes. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend, notamment, des énoncés concernant la radiation des actions de la cote de la Bourse de croissance TSX et le fait, pour la Société, de cesser d'être un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes dans les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec.*

L'information prospective est fondée sur les opinions et hypothèses actuelles de la direction et sur les renseignements que la direction a actuellement à sa disposition. Bien qu'Imaflex soit d'avis que les hypothèses et attentes dont il est tenu compte dans cette information prospective sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à l'information prospective, car elle comporte des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la Société, en conséquence desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont exprimés ou sous-entendus. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : la possibilité que les actions ne soient pas radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX selon le calendrier actuellement envisagé et que la demande que présentera la Société pour cesser d'être un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières ne soit pas entérinée ou soit retardée. Par conséquent, toute l'information prospective contenue dans les présentes est donnée sous réserve des mises en garde qui précèdent, et rien ne garantit que les résultats ou les faits nouveaux que nous prévoyons se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets prévus sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

L'information prospective contenue dans le présent communiqué s'applique à la date des présentes et se fonde sur des renseignements et des hypothèses qui sont jugés raisonnables à cette date. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser toute information prospective, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus de plus amples informations, les investisseurs peuvent communiquer avec :

John Ripplinger, Vice-président, Affaires corporatives: johnr@imaflex.com.